

2025/399

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2025-105

Date de la convocation : 03/10/2025

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 8

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 FRANGEL Yann , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 086 MAILLARD Franck , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 112 FESTUOT Annie , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 039 LHOTEL Philippe (à 046 SINGLIT Benoît) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 085 DEGLAIRE Thierry (à 087 SALEZ René) , 105 CARPENTIER Dominique (à 117 LAMPSON Nadège) , 110 DION Valentine (à 060 MANCEAUX Christophe).

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

OBJET : MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise,

Vu la délibération n°2013/75 du conseil communautaire du 13 novembre 2013 décidant de restituer les groupes de logements aux communes propriétaires en fonction des durées d'emprunts,

Vu la délibération n°2017/73 du 3 juillet 2017 définissant l'intérêt communautaire à l'intérieur de compétences obligatoires et optionnelles et comprenant notamment la liste des logements communaux reconnus d'intérêt communautaire au sein de la compétence « Politique du logement et du cadre de vie communautaire »,

.../...

Vu la délibération n°2019/134, modifiant l'intérêt communautaire suite à la restitution des logements aux communes de Les Grandes Armoises, Liry, Mouron, Sauville et Verrières,

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2026 seront restitués des logements aux communes de Buzancy, Exermont, Grandpré, La Croix-aux-Bois, Tailly, Séchault, Vaux-en-Dieulet et Vouziers Commune Nouvelle (Terron sur Aisne),

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **De MODIFIER la délibération définissant l'intérêt communautaire au sein de la compétence « Politique du logement et du cadre de vie communautaire » de manière à supprimer de la liste les logements restitués au 1^{er} janvier 2026.**

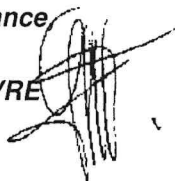
Restera donc indiqué dans les statuts à compter du 1^{er} janvier 2026 « Création, réhabilitation et gestion des logements suivants :

- Belleville-et-Chatillon-sur-Bar – 2 Logements dans l'ancien « Citron Vert »
- Brécy-Brières – 1 logement à l'étage de la Mairie
- Buzancy – 1 logement dans le château Augeard
- Grivy-Loisy – 1 logement dans l'ancienne école de Loisy
- Pauvres – 1 logement dans l'ancienne école
- Sauville – 2 logements à l'étage de la Mairie

- **De CHARGER le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette décision.**

Le secrétaire de séance

M. Gérald LORFEUVRE



Le Président,



Benoît SINGLIT